

**DIRECTION DU SERVICE JURIDIQUE
ET DU GREFFE**

**ENTRÉE EN VIGUEUR
DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2023-M-348 SUR LA TARIFICATION
DES SERVICES MUNICIPAUX**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors de la séance tenue le 20 décembre 2022, le conseil municipal a adopté le règlement suivant, lequel entre en vigueur en date de la présente publication :

- Règlement numéro 2023-M-348 sur la tarification des services municipaux

L'objet de ce règlement est décrit dans son titre.

Le règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la Ville par le biais de la section « Accès rapides » et le bouton « Conseil municipal – documents pour la prochaine séance – 20 décembre 2022 - Ville » et à l'hôtel de ville sis au 50, rue Saint-Joseph à Sainte-Agathe-des-Monts, du lundi au vendredi, de 8 heures à 17 heures (sauf les jours fériés) ou en faisant la demande par courriel à l'adresse greffe@vsadm.ca ou par téléphone au 819-326-4595, poste 3260.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 janvier 2023.

Anny Després, greffière adjointe